

Identifier le bon expert peut s'avérer complexe...

Précises et détaillées, nos qualifications OPQTECC vous indiquent en un coup d'œil ce que notre entreprise peut vous apporter!

Pour tout renouvellement de qualification (tous les quatre ans), l'OPQTECC exige des preuves de suivi de formation dont 40 % minimum spécifiques au métier et réalisées auprès d'organismes agréés. Sont également prises en compte les activités professionnelles, les formations annexes ou encore les heures d'enseignement.

Nous ne sommes pas des professionnels comme les autres !



Notre entreprise détient des qualifications OPQTECC qui vous assurent de nos compétences !

Vérifier les références prend du temps...

Grâce à notre qualification, vous n'avez nul besoin de vérifier nos références une à une. L'OPQTECC l'a déjà fait pour vous.

Vérifier que vos partenaires ont actualisé leurs compétences n'est pas évident...

Obligés de suivre régulièrement des heures de formation, nous pouvons vous garantir un maintien et une mise à jour de nos compétences.

Durant une procédure rigoureuse de six mois, cet organisme de qualification dédié aux économistes de la construction et aux programmeurs a pris soin d'analyser, pour chaque qualification, trois de nos projets datant de moins de quatre ans et de s'assurer ainsi de nos compétences.

Le métier d'économiste de la construction englobant des compétences nombreuses et variées, l'OPQTECC a créé une qualification pour chacune d'elles. L'organisme prend également soin de mettre à jour sa nomenclature en fonction des évolutions des besoins du secteur.



« Pour les maîtres d'ouvrage, les investisseurs... la qualification OPQTECC offre la garantie d'avoir affaire à un professionnel qui a démontré ses compétences et les a actualisées dans un processus de formation continue. »

Marc Ménagé, directeur national du RICS en France de 2006 à 2018



« Les ingénieurs qui opèrent dans les collectivités territoriales, doivent travailler main dans la main avec les économistes de la construction et les programmistes. Nous sommes convaincus que ces qualifications OPQTECC sont un outil efficace et fiable. Elles constituent une reconnaissance professionnelle indispensable. »

Serge Massis, représentant de l'AITF



« La qualification permet d'apporter une garantie de compétences aux collectivités locales. Il est plus rassurant d'être accompagné par des professionnels qui maîtrisent les enjeux spécifiques à la rénovation énergétique. »

Vincent Perrault, responsable du Programme Habiter Mieux de l'ANAH



« L'organisme de qualification/certification qu'est l'OPQTECC offre une vraie référence. Pour les architectes, la qualification représente ainsi une garantie professionnelle de travailler avec des collaborateurs compétents. »

Catherine Jacquot, présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes de 2014 à 2017



« La réglementation concernant la démolition et le désamiantage est très stricte. Travailler aux côtés d'économistes de la construction ou de programmistes qualifiés est rassurant. Ces derniers en connaissant les spécificités, le dialogue n'en est plus efficace et la préparation du chantier permet non seulement d'optimiser la rentabilité de l'opération mais aussi de mieux anticiper les éventuelles prises de risques. »

Sébastien Sureau, Délégué Général, SEDDRé

ET QUE DIT LA LOI ?

Vous demandez de vos partenaires entreprises de construction, ingénieurs ou bureaux d'études qu'ils justifient d'une qualification ? Faites de même pour les économistes de la construction !

L'arrêté du 29 mars 2016* stipule que « pour apprécier les capacités techniques et professionnelles des candidats, l'acheteur ou le maître d'ouvrage peut exiger comme moyens de preuve, la production de certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. »

* Article 3 I au 12° de l'arrêté (précisant l'article 50 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics)



Organisme de qualification des économistes de la construction et des programmistes

Spécificité

Créé en 1965, l'OPQTECC est le seul organisme de qualification représentatif des économistes de la construction et des programmistes

Objectivité

Ses critères d'attribution de qualifications et de certifications sont factuels et prédéfinis.

Légitimité

L'OPQTECC est accrédité par le Cofrac selon la norme NF X 50-091 pour ses activités de qualification d'entreprises

Parité

Les instances de l'OPQTECC se composent de membres actifs (qualifiés et certifiés) mais aussi de professionnels représentant la profession, les clients des économistes de la construction ou encore les intérêts généraux.



L'OPQTECC est accrédité selon la norme NF X 50-091 pour ses activités de qualification d'entreprises

41 bis boulevard de la Tour-Maubourg
75007 Paris

tél. 01 45 56 92 67
www.opqtecc.fr
secretariat@opqtecc.org